

**150 ans**  
au service de l'agriculture  
& de la société

**150** ANS



1872-2022

# Projet de recherche IDEPS

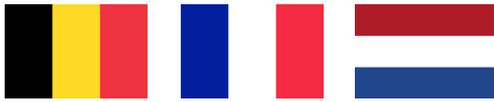
Analyse du principe de dérogation des densités d'élevage  
en poulets de chair standard : incidences sur le bien-être  
animal et la rentabilité  
(février à septembre 2021)

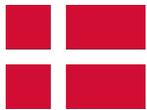
29/04/2022 - Beez

A. Lefèvre et V. Decruyenaere

# Contexte

Directive 2007/43/CE : 33 kg/m<sup>2</sup> → dérogations 39 kg/m<sup>2</sup>  
42 kg/m<sup>2</sup>

 ... → 42 kg/m<sup>2</sup>

 → 40 kg/m<sup>2</sup> (moy sur 3 lots)

 → 39 kg/m<sup>2</sup>

 → 36 kg/m<sup>2</sup>

 → 30 kg/m<sup>2</sup>

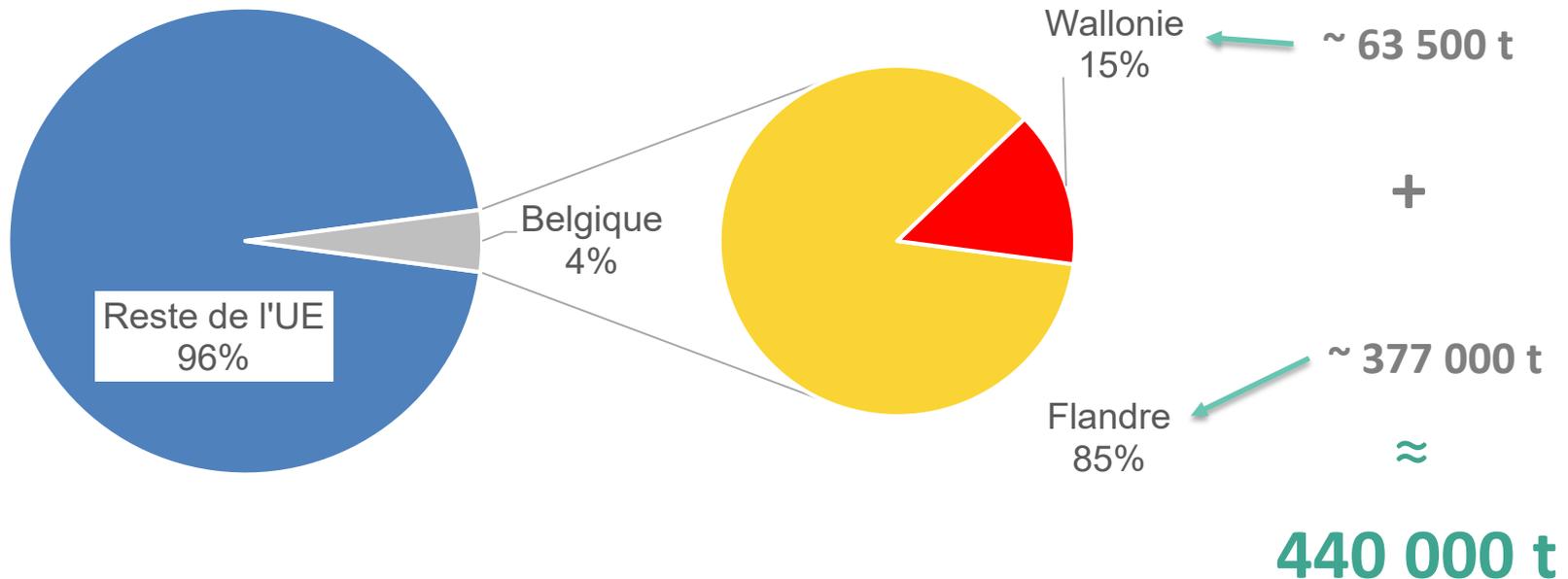


# Objectifs du projet

- 1 - Etablir un état des lieux de la production de poulets de chair en Wallonie
- 2 - Déterminer la proportion des élevages de poulet standard travaillant aux différentes densités
- 3 - Mesurer le bien-être des poulets dans les exploitations au moyen d'outils existants
- 4 - Objectiver le bien-être au regard de la densité
- 5 - Evaluer l'impact économique de la suppression du principe de dérogation

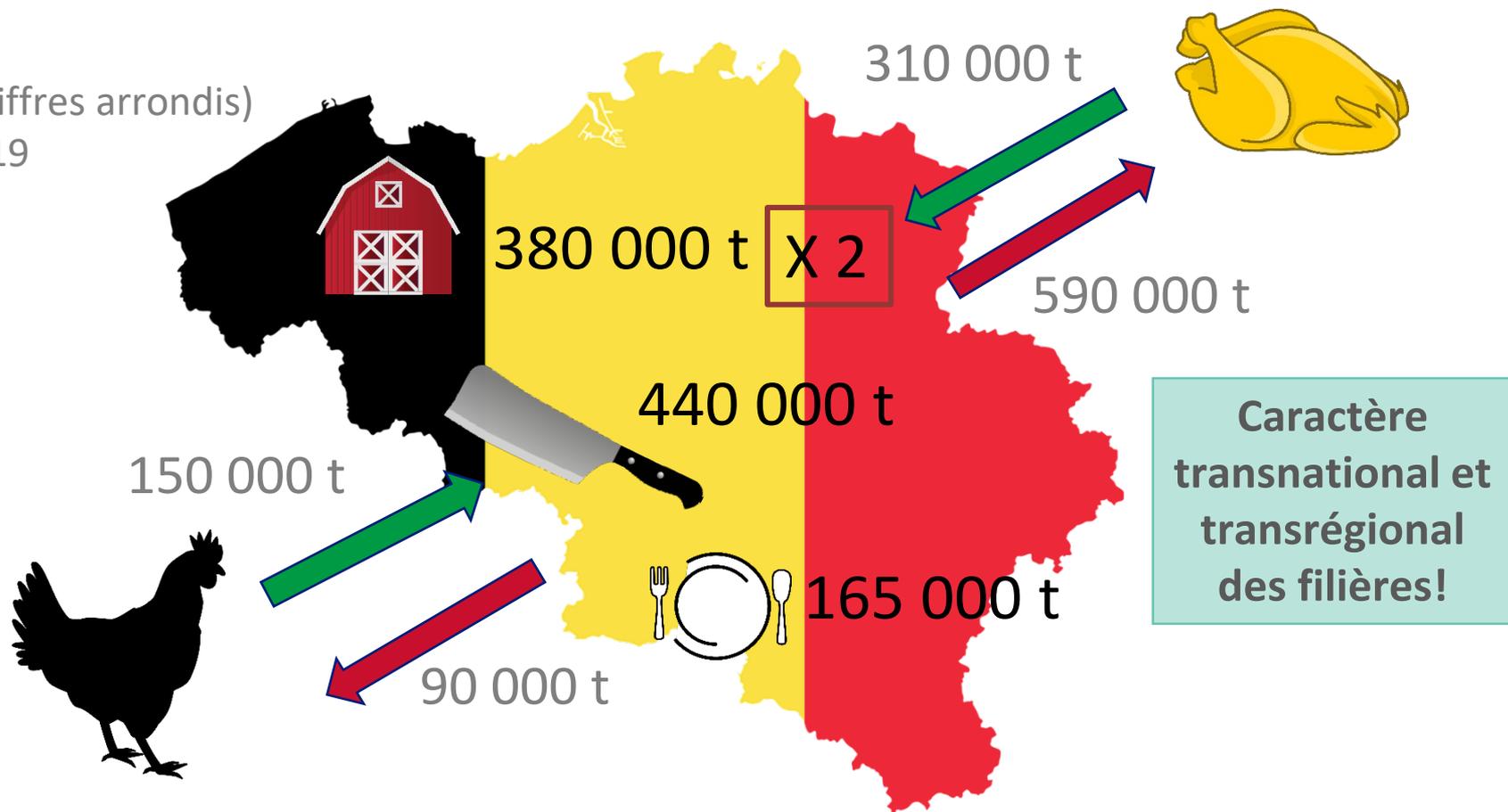
# 1 – État des lieux

## Production de viande de poulet en 2019 (Eurostat et Statbel)



# 1 – État des lieux (données Statbel)

(chiffres arrondis)  
2019

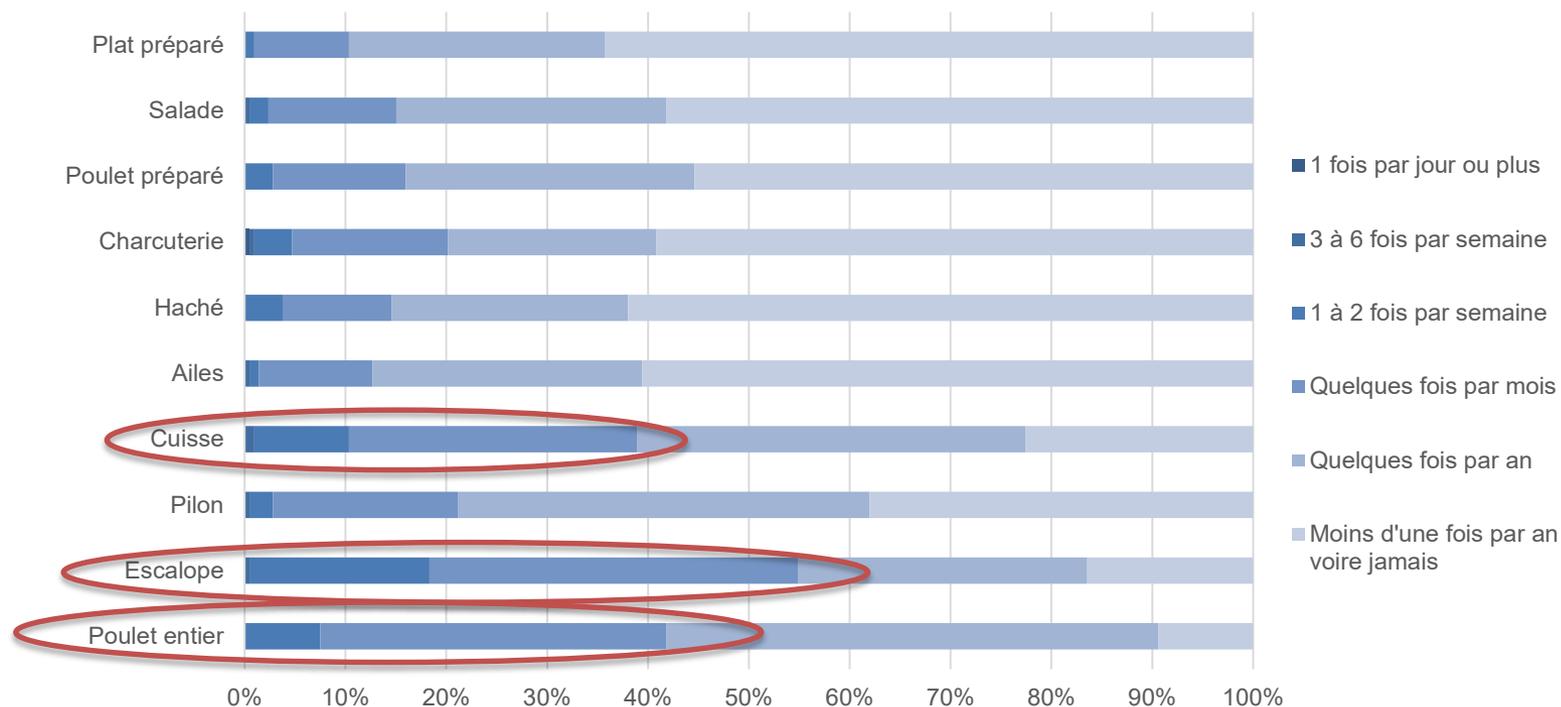


Auto-provisionnement : 270 % viande abattue en BE  
230 % viande élevée en BE X 2 depuis 2010

# 1 – État des lieux

165 000 t consommées (12 kg/capita/an) (FAOSTAT 2018)

Fréquence de consommation du poulet selon le type de pièce



IDEPS, Enquête consommateur (2021)

# 2 – Densités appliquées

## En Wallonie :

Qualité différenciée = 20 à 25% des poulets produits (bio = 7%)  
= 1 exploitation sur 2       $\leq 27,5 \text{ kg/m}^2$

Standard = 75 à 80% des poulets produits

- pas de statistiques officielles concernant la densité d'élevage
- selon les experts, la quasi-totalité des poulets standard est élevée aux densités **les plus élevées soit comprises entre 39 et 42 kg/m<sup>2</sup>**
- les dépassements ( $> 42 \text{ kg/m}^2$ ) en fin de période d'élevage ne sont pas rares

# 3 - Évaluation du bien-être animal (BEA)

## ANSES : définition

« Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »



<https://fr.depositphotos.com/stock-photos/poulets-de-chair.html>



« L'évaluation du bien-être doit être réalisée du point de vue de l'animal. On ne doit plus tenter d'adapter l'animal à son milieu mais bien d'adapter l'environnement de l'animal (élevage, transport, ...) à ses besoins » *selon Virginie Michel, coordinatrice des activités sur le bien-être animal à l'Anses.*

# 3 - Évaluation du bien-être animal (BEA)

## Les 5 libertés (FAWC 1965)

- physiologique : absence de faim et de soif
- environnementale : confort thermique et physique
- sanitaire : absence de douleur, blessure ou maladie
- comportementale : possibilité d'exprimer les comportements normaux de l'espèce
- psychologique : absence de peur ou de détresse

**BEA n'est pas une grandeur « mesurable » directement**  
nécessité de recourir à des indicateurs :

- liés à l'environnement
- liés aux animaux

# 3 - Évaluation du bien-être des poulets en exploitations

29 scans réalisés via l'application « EBENE », dans 12 exploitations wallonnes, avec 17 bâtiments visités



10% des places de poulets de chair standard en Wallonie



+ score de pododermatite et taux de mortalité

# 3 - Évaluation du bien-être des poulets en exploitations

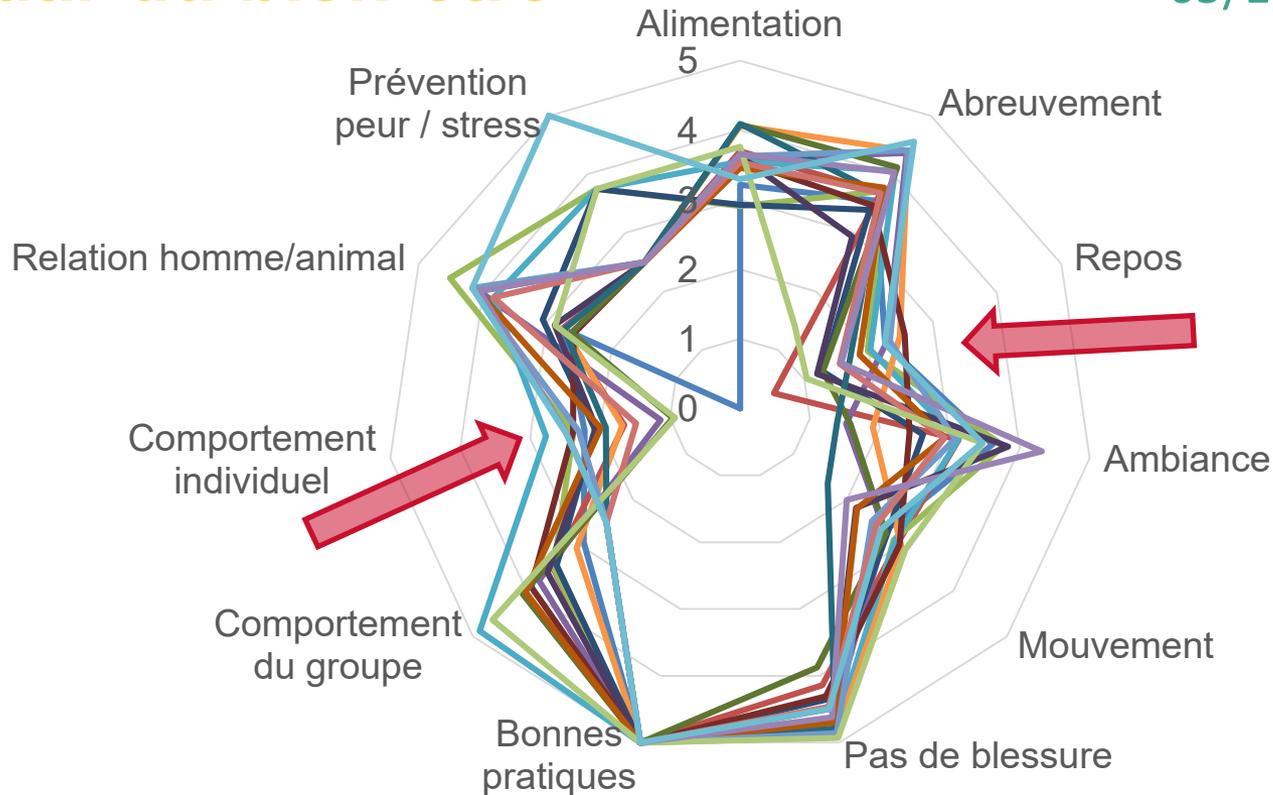
## Quelques chiffres

Paramètre	Moyenne observée	Remarques
Densité (en fin de lot)	42,2 kg/m <sup>2</sup>	65 à 70% des visites > 42 kg/m <sup>2</sup> (« difficulté des prévisions »)
Mortalité cumulée	2,0%	10% des visites > 3,52% à 42 j (faibles dépassements)
Score de pododermatites	141 points (/200 max)	88% > 80 points (norme hollandaise, dépassements importants)
Qualité de litière	54/100	Peu de variations
Score EBENE	65/100	

# 3 - Évaluation du bien-être des poulets en exploitations

## Radar du bien-être

Score EBENE  
65/100 en moyenne



# 4 – Lien densité – bien-être animal

## Ce que nous rapporte la littérature

### Une ↗ de densité entraîne en général :

- une ↘ du gain de poids journalier et donc ↘ du poids d'abattage (surtout au-delà de 35 kg/m<sup>2</sup>)
- une dégradation de la litière → ↗ dermatites, ↗ troubles locomoteurs, ↗ sensibilité aux entérites
- ↘ de l'activité des poulets et ↗ des perturbations

Effets discutés sur l'efficacité alimentaire et la mortalité.  
Des effets seuils sont parfois rencontrés.  
Pas ou peu d'évaluations directement réalisées en ferme.

# 4 – Densité – bien-être animal (BEA)

## Ce que nous rapporte la littérature

MAIS :

- les conditions d'environnement (température, ventilation, lumière, ...) et la génétique jouent également un rôle important sur le BEA !
- Il est difficile de définir un seuil de densité optimal, celui-ci étant directement dépendant de la conduite d'élevage, donc des conditions d'ambiance

# 4 – Densité – bien-être animal (BEA)

## Ce que pensent les éleveurs ?

- Une enquête en ligne
- 21 réponses enregistrées et validées  
(14 % des exploitations de poulets de chair standard en Wallonie, 16 % du nbre de places)
- Densité entre 39 et 42 kg/m<sup>2</sup>  
(99 % du nbre de places)
- 76 % visent la densité maximale (42 kg/m<sup>2</sup>) pour une raison de rentabilité!

# 4 – Densité – bien-être animal (BEA)

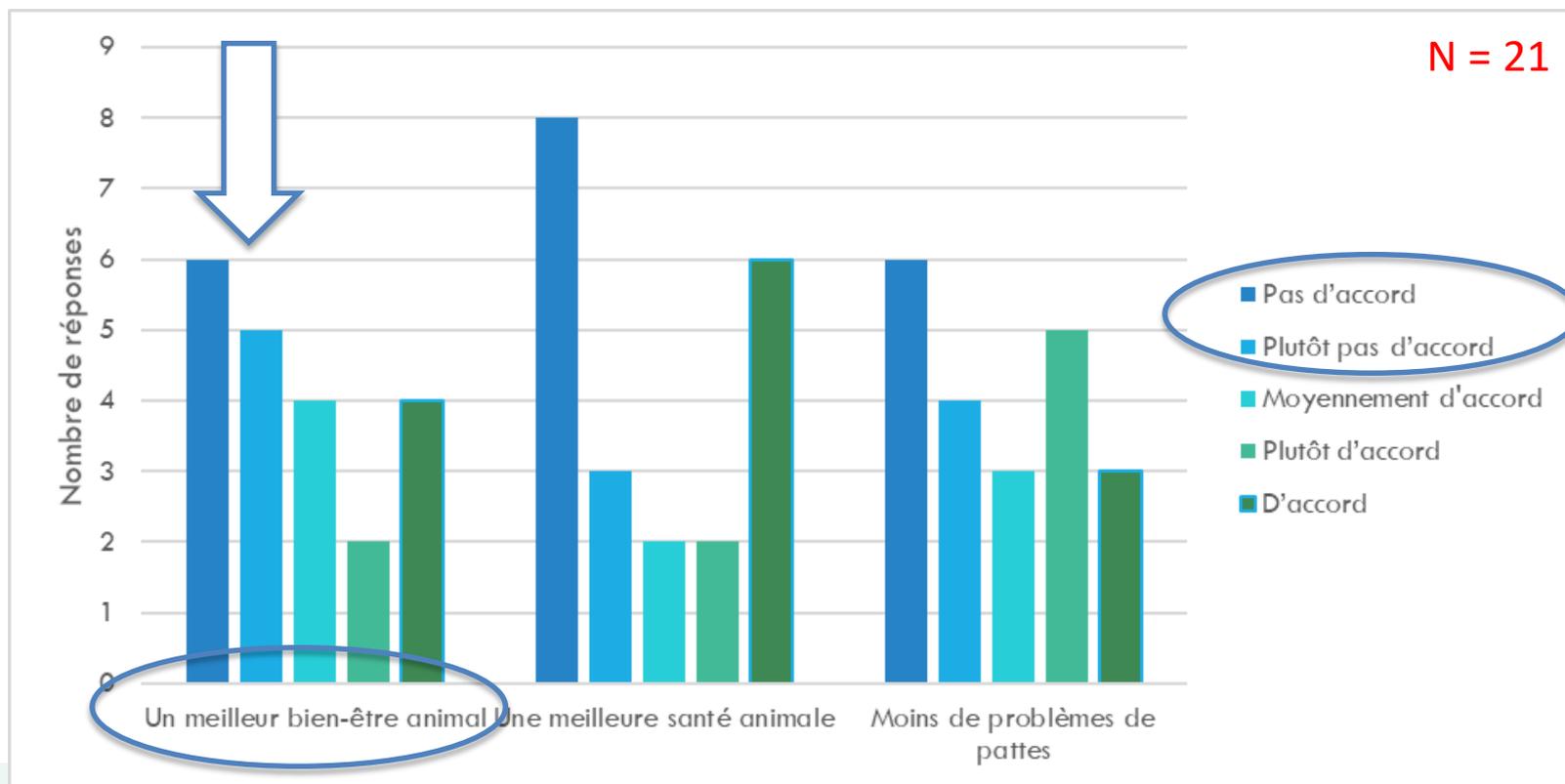
## Ce que pensent les éleveurs ?

- BEA est important à leurs yeux (100 % des répondants)  
75 % déclarent avoir réalisé des aménagements de leur bâtiment ou de leur système d'élevage en faveur du bien-être
- Niveau de BEA est jugé bon à très bon
- Les indicateurs du BEA
  - = bonnes performances techniques (65 % des répondants)
  - = bon niveau de santé et comportement (33% des répondants)
- L'environnement (ventilation, qualité de la litière ...) est un facteur important du BEA (33% des répondants)

# 4 – Densité – bien-être animal (BEA)

## Ce que pensent les éleveurs ?

Réponses des éleveurs à l'affirmation « Une densité plus faible engendre... ».



# 4 – Densité – bien-être animal (BEA)

## Ce que pensent les éleveurs ?

« La grande majorité des éleveurs (86%) ne changerait pas la densité pratiquée s'il n'y avait pas de réglementation à ce sujet. »

« Si la densité n'avait plus d'impact sur leur revenu, 53% préféreraient conserver la densité à laquelle ils travaillent actuellement, 12% réduiraient faiblement leur densité (entre -2 et -4 kg/m<sup>2</sup>) et 35% réduiraient leur densité de manière significative (- 7 kg/m<sup>2</sup> et plus). »

# 4 – Densité – bien-être animal (BEA)

## Ce que pensent les consommateurs ?

- Une enquête en ligne : 223 répondants
  - « 40% d'entre eux considèrent que la production de poulets de chair standard **ne tient pas compte du bien-être animal** »

« cruauté »

« maltraitance »

« camp de concentration, film d'horreur, goulag »

« bien-être animal et élevage de poulets de chair standard : **deux notions incompatibles** »

# 4 – Densité – bien-être animal (BEA)

## Ce que disent les experts ?

- Prépondérance de l'environnement : qualité de la litière, ventilation
- La souche génétique est un facteur évoqué (souche à « croissance rapide » affectant négativement le BEA, 1/8)
- La densité, ou l'espace disponible, est mentionnée spontanément par 6 des 8 experts (accessibilité à l'eau, à l'alimentation)
- 7 des 8 experts qualifient de satisfaisant ou d'acceptable le bien-être des poulets wallons dans la situation actuelle

**« il faudrait surtout mieux suivre les élevages les moins consciencieux plutôt que de tenter d'améliorer les situations déjà bonnes à la base »**

# 4 – Densité – bien-être animal (BEA)

## Ce que disent les experts ?

- Des experts soulignent la nécessité d'un système de suivi efficace du bien-être des poulets durant la période d'élevage.
- Plusieurs experts ont souligné que les éleveurs (et eux-mêmes) ne seraient pas contre une densité plus faible si le prix de vente des poulets le permettait.

# 5 - Rentabilité d'un atelier de poulets de chair standard

21 poussins/m<sup>2</sup>  
2.4% mortalité  
24% desserrage  
6.8 lots par an (42j+12j)

Été 2021

Charges variables	Prix unitaire	Coût total par lot	Coût total par an	
Poussins	0.35 €/poussin	14 553	98 368	15.0 %
Aliments	414 €/T	61 895	418 366	64.0 %
Frais vétérinaires	0.06 €/poussin	2 495	16 863	2.6 %
Chargement	0.035 €/poulet	1 455	9 837	1.5 %
Chauffage	1 500 €/lot	1 500	10 139	1.6 %
Eau/électricité	1 500 €/lot	1 500	10 139	1.6 %
Litière	200 €/T	475	3 212	0.5 %
Nettoyage/désinfection	0.65 €/m <sup>2</sup>	1 287	8 699	1.3 %
Main-d'œuvre	15 €/h	3 120	21 089	3.2 %
<b>TOTAL charges variables</b>		<b>88 281</b>	<b>596 711</b>	
Charges fixes		Coût total par lot	Coût total par an	
Amortissements et intérêts		8 452	57 128	8.7 %

# 5 - Rentabilité d'un atelier de poulets de chair standard

21 poussins/m<sup>2</sup>  
2.4% mortalité  
24% desserrage  
6.8 lots par an (42j+12j)

Été 2021

Charges		Coût total par lot	Coût total par an
Charges variables		88 281	596 711
Charges fixes		8 452	57 128
<b>Coûts de production</b>	<b>1.00 €/kg</b>	<b>96 732</b>	<b>653 840</b>

Ventes	Prix unitaire	Recettes par lot	Recettes par an
Poulet desserrage	0.95 €/kg	19 000	128 426
Poulet finition	0.95 €/kg	72 632	490 942
<b>Total vente</b>		<b>91 632</b>	<b>619 367</b>

	Résultats par lot	Résultats par an
<b>Marge poussins-aliments</b>	<b>15 184</b>	<b>102 634</b>
<b>Marge brute</b>	<b>3 352</b>	<b>22 656</b>
<b>Revenu net avant impôt</b>	<b>- 5 100</b>	<b>- 34 472</b>

# 5 - Rentabilité d'un atelier de poulets de chair standard

21 poussins/m<sup>2</sup>  
2.4% mortalité  
24% desserrage  
6.8 lots par an (42j+12j)

Mars  
2022

Charges variables	Prix unitaire	Coût total par lot	Coût total par an	
Poussins	0.35 €/poussin	14 553	98 368	12.2 %
Aliments	532 €/T	79 482	537 237	66.6 %
Frais vétérinaires	0.06 €/poussin	2 495	16 863	2.1 %
Chargement	0.035 €/poulet	1 455	9 837	1.2 %
Chauffage	4 000 €/lot	4 000	27 037	3.3 %
Eau/électricité	4 000 €/lot	4 000	27 037	3.3 %
Litière	250 €/T	594	3 212	0.5 %
Nettoyage/désinfection	0.65 €/m <sup>2</sup>	1 287	8 699	1.1 %
Main-d'œuvre	15 €/h	3 120	21 089	2.6 %
<b>TOTAL charges variables</b>		<b>110 986</b>	<b>750 181</b>	
Charges fixes		Coût total par lot	Coût total par an	
Amortissements et intérêts		8 452	57 128	7.1 %

# 5 - Rentabilité d'un atelier de poulets de chair standard

21 poussins/m<sup>2</sup>  
2.4% mortalité  
24% desserrage  
6.8 lots par an (42j+12j)

Mars  
2022

Charges		Coût total par lot	Coût total par an
Charges variables		110 986	750 181
Charges fixes		8 452	57 128
<b>Coûts de production</b>	<b>1.24 €/kg</b>	<b>119 438</b>	<b>807 310</b>

Ventes	Prix unitaire	Recettes par lot	Recettes par an
Poulet desserrage	1.21 €/kg	24 200	163 574
Poulet finition	1.21 €/kg	92 511	625 305
<b>Total vente</b>		<b>116 711</b>	<b>788 879</b>

	Résultats par lot	Résultats par an
Marge poussins-aliments	22 676	153 274
Marge brute	5 725	38 697
Revenu net avant impôt	- 2 727	- 18 431

# 5 – Impact économique de la suppression du principe de dérogation

Été 2021

## • Les hypothèses

- Moins de poussins mis en place
- Plus de chauffage à 33kg/m<sup>2</sup>
- Poids à l'abattage : pas de changement vs +13g par kg de densité en moins

En 2022, à 33 kg/m<sup>2</sup>,  
prix min : 1.31€ (+38%)

	42 kg/m <sup>2</sup>	39 kg/m <sup>2</sup>				33 kg/m <sup>2</sup>			
		Poids abattage =		Poids abattage + 39g		Poids abattage =		Poids abattage + 117g	
Marge poussin – aliment	15 184 €	13 738 €	- 10%	14 071 €	- 7%	11 569 €	-24%	12 409 €	- 18%
Coûts de production	96 732 €	89 075 €	- 8%	89 768 €	- 7%	77 965 €	-19%	79 714 €	- 18%
Marge brute	3 352 €	2 282 €	- 32%	2 615 €	- 22%	302 €	-91%	1 143 €	- 66%
Revenu net avant impôt	- 5 100 €	- 6 170 €	- 21%	- 5 150 €	+ 15%	- 8 150 €	- 57%	- 6 800 €	+ 43%
Prix minimum de vente du poulet	0.95 € (1.0€)	0.95 €	0%	0.95 €	0%	0.95 €	0%	0.95 €	0%

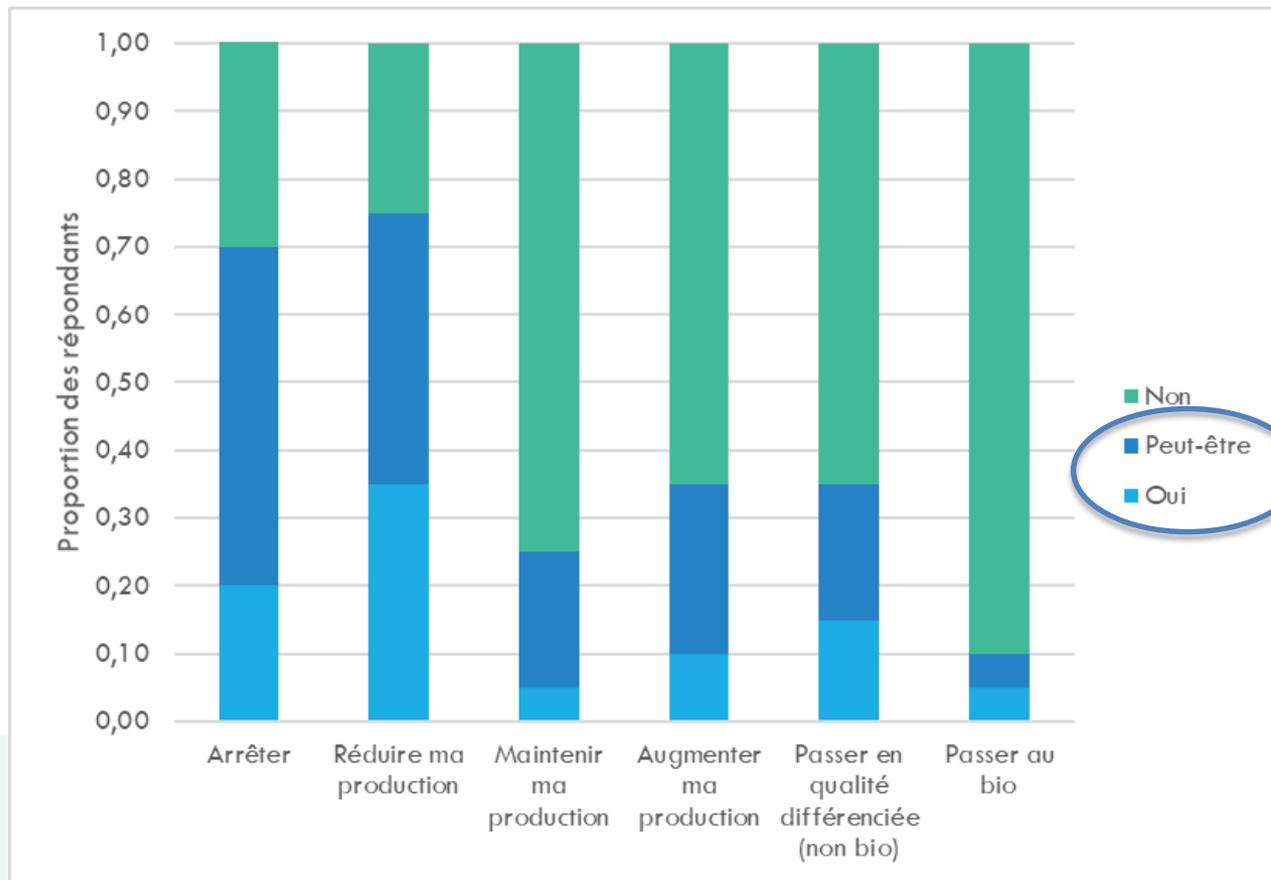
-9.5% de poulets  
-8.4% à -9.5% de viande

-23.8% de poulets  
-20.9% à -23.8% de viande

# 4 – Densité – bien-être animal (BEA)

## Ce que pensent les éleveurs ?

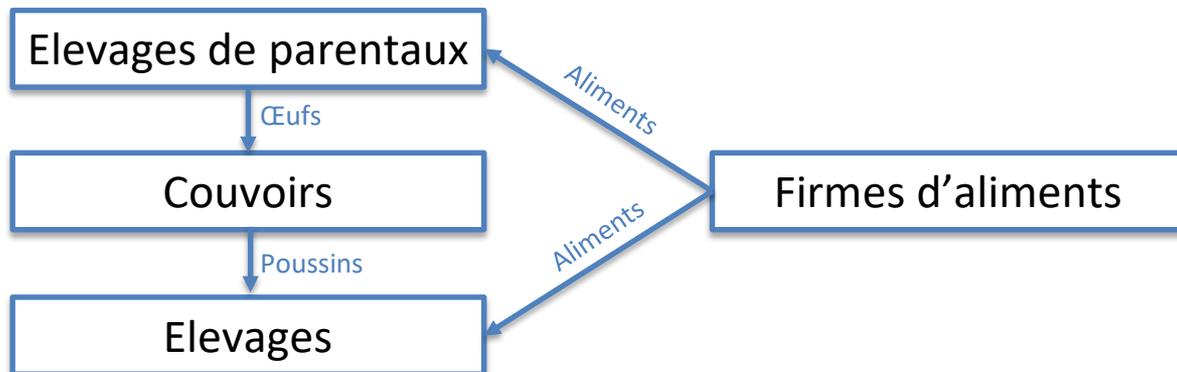
Réaction potentielle des éleveurs face à une réduction de la densité d'élevage autorisée



# 5 – Impact économique de la suppression du principe de dérogation

39 kg/m<sup>2</sup>  
-9.5% de  
poulets

33 kg/m<sup>2</sup>  
-23.8% de  
poulets



- Augmentation du prix du poulet wallon ?
- Subvention à destination des éleveurs wallons ?
- Arrêt de l'élevage ?

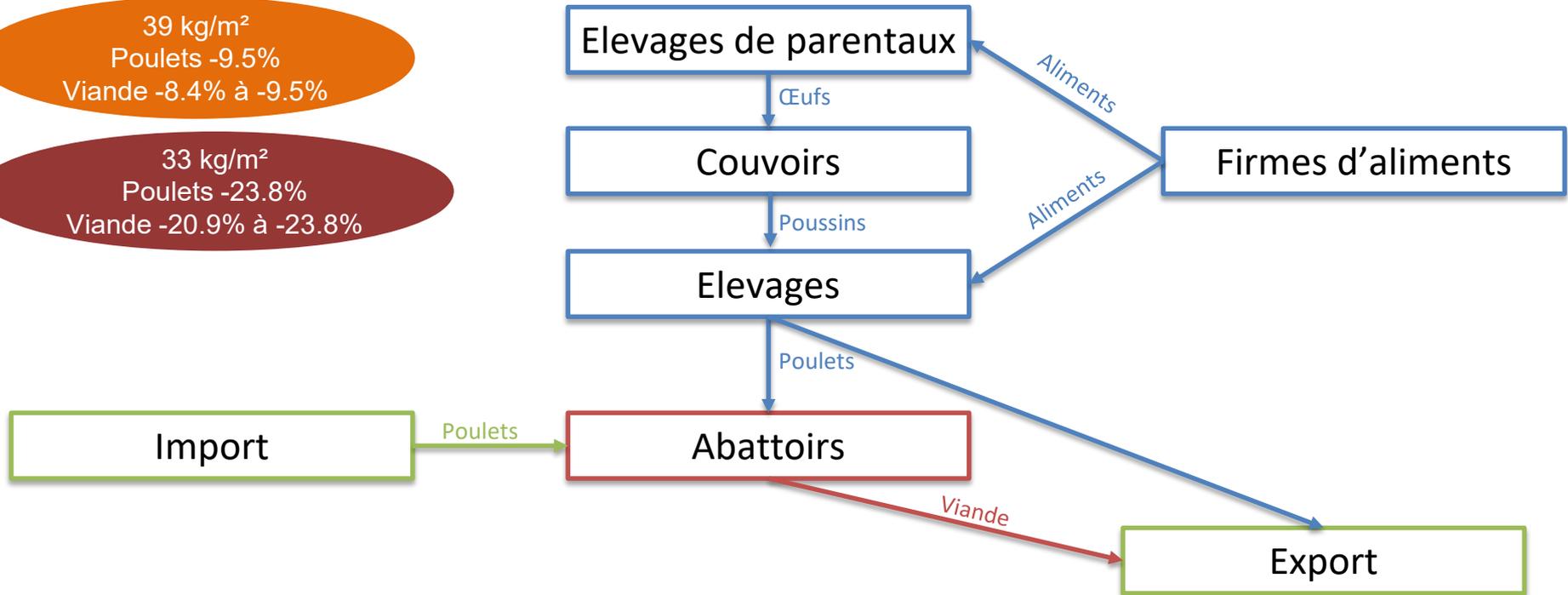
- Moindres besoins en poussins, en élevage de parentaux
- Moins de vente d'aliments
- Diminution de la production wallonne de 24%
- Diminution de la production belge de 4%

Pour maintenir le niveau de production actuel  
23 nouveaux poulaillers de 2 000m<sup>2</sup>  
soit 17 365 000 € d'investissement

# 5 – Impact économique de la suppression du principe de dérogation

39 kg/m<sup>2</sup>  
Poulets -9.5%  
Viande -8.4% à -9.5%

33 kg/m<sup>2</sup>  
Poulets -23.8%  
Viande -20.9% à -23.8%

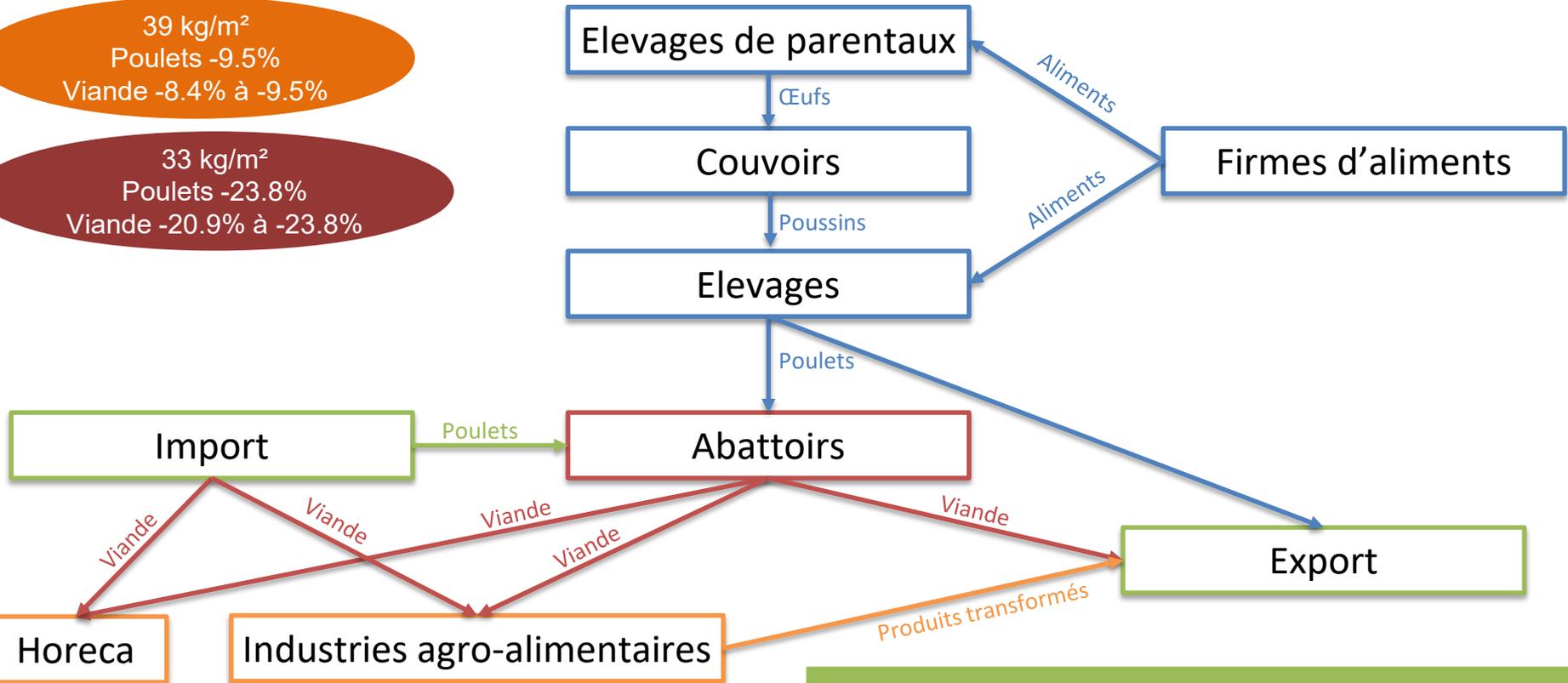


- Pas de différence de prix wallon/flamand
- Augmentation de l'importation
- Diminution des exportations
- Arrêt des contrats wallons (?)

# 5 – Impact économique de la suppression du principe de dérogation

39 kg/m<sup>2</sup>  
Poulets -9.5%  
Viande -8.4% à -9.5%

33 kg/m<sup>2</sup>  
Poulets -23.8%  
Viande -20.9% à -23.8%



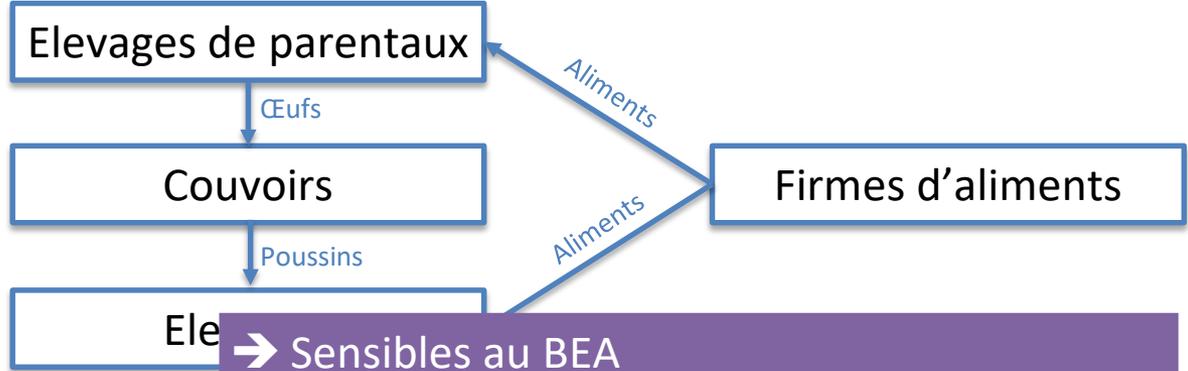
- Pas d'obligation d'information de l'origine
- Pas de volonté de payer plus cher
- Augmentation des importations (?)

- Export (cuisse, pattes, ailes)
- Densité non prise en compte sur les marchés internationaux
- Difficile de promouvoir un produit uniquement sur base de la densité d'élevage

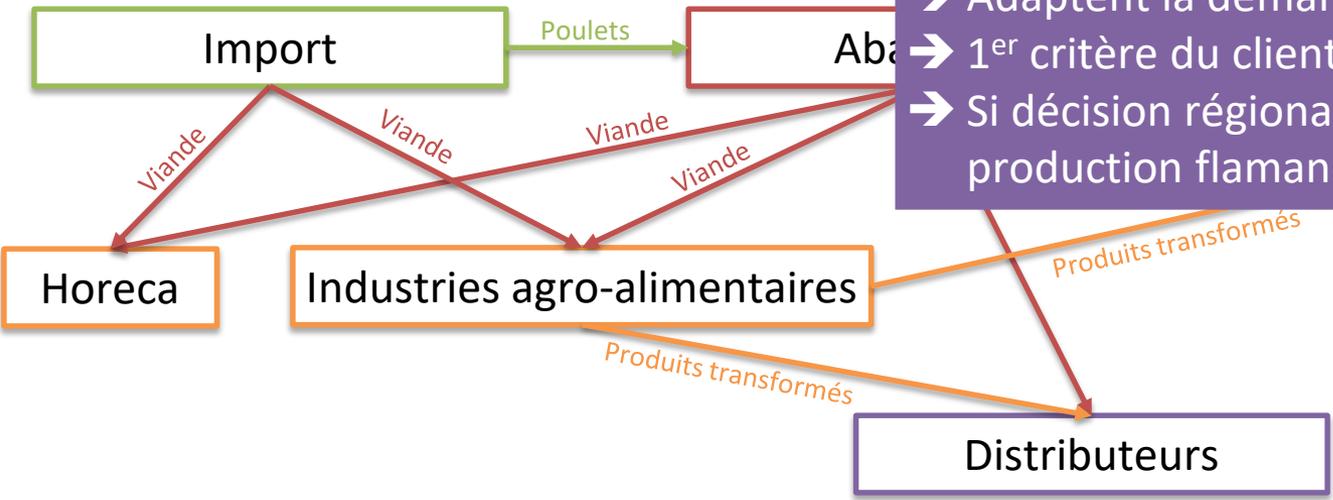
# 5 – Impact économique de la suppression du principe de dérogation

39 kg/m<sup>2</sup>  
 Poulets -9.5%  
 Viande -8.4% à -9.5%

33 kg/m<sup>2</sup>  
 Poulets -23.8%  
 Viande -20.9% à -23.8%



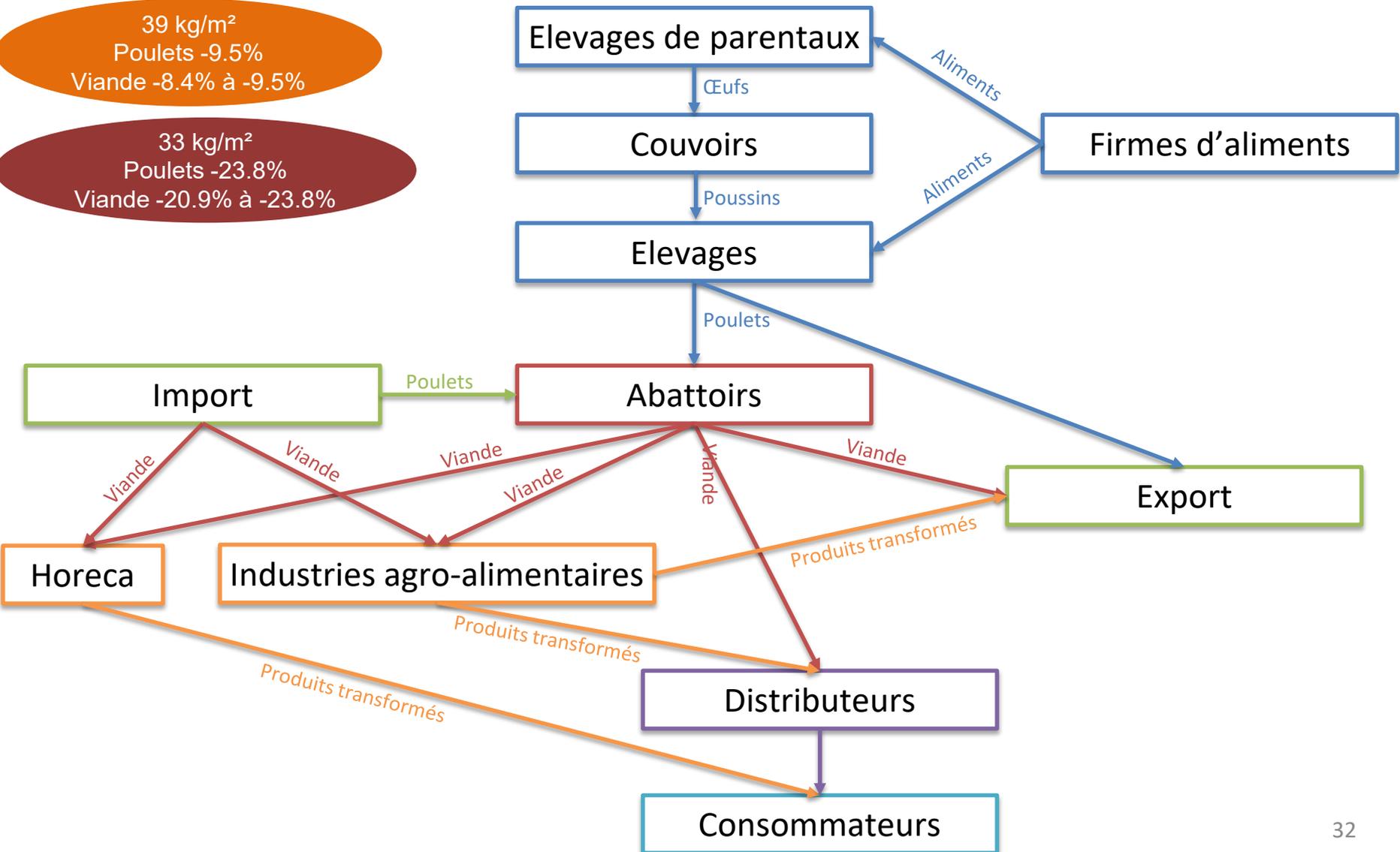
- Sensibles au BEA
- 70% à 90% vente de poulets standard
- Adaptent la demande aux clients
- 1<sup>er</sup> critère du client : le prix
- Si décision régionale, se tourneront vers la production flamande/l'importation



# 5 – Impact économique de la suppression du principe de dérogation

39 kg/m<sup>2</sup>  
Poulets -9.5%  
Viande -8.4% à -9.5%

33 kg/m<sup>2</sup>  
Poulets -23.8%  
Viande -20.9% à -23.8%



# 5 – Impact économique de la suppression du principe de dérogation

## Consommateurs

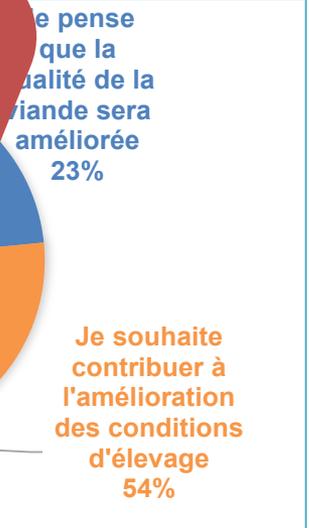
### Achats :

- Poulets entiers : producteurs, boucheries, marchés
- Pièces de poulets : supermarchés, petites de proximité

	Label	Poulet standard
Critère 1	Origine	Origine
Critère 2	Label	Goût
Critère 3	AB	Apparen
Critère 4	Goût	AB
Critère 5	Lieu d'achat	Lieu d'achat
Critère 6	Apparence	Prix
Critère 7	Prix	Label

90.7% prêts à payer plus  
+ de 1€ en plus  
Mais le feront-ils réellement en magasin ?

Pourquoi payer plus cher ?



# Conclusions

## Etat des lieux :

- Belgique = 230 % d'auto-provisionnement (importance des marchés d'exportations)
- Majorité de la production en Flandre
- Échanges Flandre-Wallonie sont nombreux (couvoir, abattoir, aliments)
- Quasi-totalité du poulet standard wallon est élevée aux densités les plus hautes, autorisées sur dérogation (entre 39 et 42 kg/m<sup>2</sup>) ;
- Poulet standard = 70 à 95 % de la consommation de viande de poulet en Belgique, principalement sous la forme de filets

# Conclusions

## Densités et BEA

Sur base de la méthode EBENE, le bien-être dans les exploitations visitées en Wallonie est satisfaisant (score moyen de 65%).

Les éleveurs accordent de l'importance au bien-être animal. Les avis divergent quant à l'influence de la densité sur la santé et/ou le bien-être du poulet.

Les citoyens sont sensibles au BEA mais n'ont pas une bonne représentation des conditions d'élevage.

# Conclusions

## Densités et durabilité

- Dans le contexte actuel, une densité d'élevage de 42 kg/m<sup>2</sup> ne permet pas ou peu de bénéfices (compte tenu de l'amortissement d'investissements et de la rémunération de la main-d'œuvre).
- une réduction de la densité, sans autres modifications, entraînerait une baisse significative de la production et de toute l'activité économique en amont et en aval
- Diminuer la densité d'élevage à 39 kg/m<sup>2</sup> ou à 33 kg/m<sup>2</sup> supposerait d'augmenter le prix de vente du poulet à l'abattoir afin de conserver la marge actuelle pour l'élevage.

# Conclusions

La densité d'élevage est un levier potentiel d'amélioration du BE des poulets de chair.

Mais :

- l'impact économique est non négligeable ;
- de nombreux facteurs influencent le BEA ;
- le système actuel de suivi du BEA dans les élevages apparaît trop peu développé.

# Voies d'amélioration

- une densité adaptée aux conditions de l'élevage
- un système de suivi efficace du bien-être des poulets durant la période d'élevage (centralisation des données, indicateurs adaptés, outil d'autoévaluation du BEA...).
- des pratiques d'élevage pour plus de BEA (enrichissement du milieu, éclosion à la ferme, ...)
- une formation initiale et une formation continue

# Voies d'amélioration

Un « label bien-être »?

## Des limites existent à ce système.

- pour faire un choix éclairé, il est indispensable que le citoyen soit correctement informé
- des initiatives de la distribution (Kip van Morgen, Beter Leven, Better Chicken Commitment, ...)
- l'organisation du secteur avicole, importance d'une cohérence nationale (selon les acteurs rencontrés)

### A dire d'expert :

« Il semble difficile de faire appliquer des règles contrastées entre les Régions tout en conservant des débouchés rentables pour les éleveurs wallons. »

150 ans  
au service de l'agriculture  
& de la société

150 ANS



1872-2022

# Merci pour votre attention !!



Cette étude a été réalisée dans le cadre de la subvention octroyée par l'Arrêté ministériel du 18 décembre 2020 de la Ministre du bien-être animal, Céline TELLIER

AUTEUR.E.S : Sophie Herremans,  
Adeline Lefèvre, Maurine Papes,  
Virginie Decruyenaere, Philippe  
Burny, Eric Froimont et  
José Wavreille

Pour toutes informations : [www.cra.wallonie.be](http://www.cra.wallonie.be)  
[info@cra.wallonie.be](mailto:info@cra.wallonie.be)